



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MATANE

7 juillet 2014

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Raymond Vallée :

- M. Vallée fait part de la problématique de stationnement constatée dans les rues Blouin, Saint-Aubin et Fournier à proximité de l'immeuble de Travaux publics et Services Gouvernementaux Canada (TPSGC).
- Il demande également si le Conseil a des solutions pour régler la problématique du stationnement dans ce secteur.

### Réponse

- Le Maire lui indique que la Ville envisage d'aménager un stationnement de l'autre côté du boulevard Dion, face à l'édifice fédéral afin de diminuer le nombre de voitures stationnées dans la rue. De plus, le Maire mentionne qu'une rencontre sera tenue sous peu avec les responsables de TPSGC à cet égard.

Madame Jocelyne Côté :

- Mme Côté mentionne qu'une de ses entrées charretière donnant sur la rue Blouin est souvent bloquée en raison du stationnement autorisé sur cette rue.

### Réponse

- Le Maire lui mentionne que des vérifications seront faites à ce sujet.

Monsieur Guy Ahier (Groupe Uni-Vert) :

- M. Ahier veut savoir, concernant l'enfouissement des déchets de la MRC de la Haute-Gaspésie, si la population sera consultée à ce sujet.

### Réponse

- Le Maire lui signale qu'une consultation auprès de la population matanaise a eu lieu le jeudi 29 mai 2014.

Madame Andrée Ouellet :

- Pour faire suite à la visite des élus dans le secteur de Matane-sur-Mer (zone tampon), Mme Ouellet veut savoir si à leur avis, les objectifs du PIIA sont respectés.

Réponse

- Le Maire mentionne que le Conseil est somme toute satisfait des aménagements réalisés dans la zone tampon par Habitat Construction Matane, mais qu'il faut laisser le temps à la nature de faire son œuvre. Par ailleurs, le maire informe Mme Ouellet qu'il ne désire pas commenter d'avantage le sujet étant donné la possibilité de procédures judiciaires.

Madame Angéline Lévesque :

- Intervention de Mme Lévesque, propriétaire de l'immeuble situé au 175 rue Blouin, au sujet des racines du peuplier de la voisine qui empiètent sur son terrain.

Réponse

- Le Maire informe Mme Lévesque qu'il s'agit d'un trouble de nature privée qui n'est pas du ressort de la Ville.

Madame Mimi Lavoie :

- Mme Lavoie fait une intervention quant à la demande formulée par La Gigogne afin d'obtenir la gratuité pour les branchements d'aqueduc et d'égout du projet L'Entre-Temps.

Réponse

- Le Maire lui indique que la demande a été étudiée, mais que la Ville regrette ne pouvoir y donner suite.

Monsieur Benoit Harrisson :

- Intervention de M. Harrisson quant aux travaux exécutés par les employés de la Ville la fin de semaine, dont notamment la tonte du gazon à l'aéroport.